



Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 29 août 2019

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une série de questions à Monsieur le Ministre de la Sécurité intérieure au sujet de nouveaux moyens pour la police grand-ducale.

Dans de nombreux pays à travers le monde, les forces de l'ordre disposent d'une unité montée utilisant des chevaux comme moyen de locomotion dans le cadre de leurs missions. De par ses fortes capacités physiques, sa stature imposante et son caractère dissuasif, les chevaux s'avèrent en effet particulièrement efficaces dans les zones urbaines notamment en période de forte circulation routière, dans les zones difficiles d'accès en voiture voire à pied, dans l'espace public, tels que les grandes places publiques, les artères commerciales, les parcs municipaux, les alentours de la gare et d'autres points d'affluence, tout comme également lors de manifestations ou de grands rassemblements. Les policiers disposant en plus d'un champ de vision plus large, ceci leur permet d'avoir un aperçu plus vaste et par conséquent un contrôle accru sur leurs champs d'action.

Ainsi par exemple, le Canton de Genève, dont la taille de la ville est à peu près comparable à celle de Luxembourg avec environ 200'000 habitants, a relancé officiellement sa brigade montée en avril 2018. Les 9 cavaliers ont été formés en Belgique auprès de la police montée de Bruxelles. Afin de réduire les coûts, la police cantonale genevoise loue les chevaux à des privés.

C'est à ce sujet que j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de la Sécurité intérieure :

- Comment Monsieur le Ministre juge-t-il l'idée d'une unité montée pour la police grand-ducale ?
- Monsieur le Ministre serait-il disposé à réaliser une analyse quant à l'instauration d'une future unité montée au Luxembourg, et plus particulièrement dans les grands centres urbains, à l'instar notamment de nos pays voisins ?
- Monsieur le Ministre estime-t-il, dans ce contexte, qu'il serait opportun de profiter du partenariat avec la Belgique dans le cadre de la formation des cavaliers, comme c'est déjà le cas pour certaines missions de l'armée ?
- Enfin, Monsieur le Ministre que pense-t-il de l'idée de louer des chevaux auprès de personnes privées, tel que l'a fait le Canton de Genève ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

Serge Wilmes
Député



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Christian Alff
Service des séances plénières et
secrétariat général
Tél : 466.966.223
Fax : 466.966.210
e-mail : calff@chd.lu

Monsieur Marc Hansen
Ministre aux Relations avec le Parlement
Luxembourg

Luxembourg, le 29 août 2019

Objet : Question parlementaire n° 1133 du 29.08.2019 de Monsieur le Député Serge Wilmes -
Nouveaux moyens pour la Police grand-ducale

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer par la présente la question parlementaire sous objet.

Je vous prie de bien vouloir me faire parvenir la réponse du Gouvernement dans le délai d'un mois afin que je puisse la faire publier avec la question au compte rendu.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés